

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE

No : 500-06-001076-203

**MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET DE DÉFENSE DES
ACTIONNAIRES**

Demandeur

c.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ET AL.

Défendeurs

**DEMANDE DE BENE ESSE POUR AUTORISATION DE MODIFIER LA DEMANDE MODIFIÉE POUR
AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE EN DATE DU 12 AVRIL 2021
(Art. 206, 207 et 585 C.p.c.)**

**À L'HONORABLE DOMINIQUE POULIN, J.C.S., JUGE DÉSIGNÉE POUR ENTENDRE TOUTE LA
PROCÉDURE RELATIVE À LA PRÉSENTE ACTION COLLECTIVE, LE DEMANDEUR EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Par la présente Demande, le Demandeur s'adresse *de bene esse* au Tribunal afin qu'il l'autorise, si nécessaire, à modifier sa Demande modifiée pour autorisation en date du 12 avril 2021 et à produire la *Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective et pour autorisation d'intenter une action en dommages-intérêts en vertu de la section II du chapitre II du titre VIII de la Loi sur les valeurs mobilières (art. 574 et suivants C.p.c. et art. 225.4 LVM) en date du 12 mars 2026* (la « **Demande modifiée pour autorisation en date du 12 mars 2026** »), communiquée au soutien des présentes comme pièce **R-1**.
2. Les modifications envisagées visent à ajouter M. Denis Takada-Leduc comme demandeur et modifier en conséquence certaines allégations de la procédure, ainsi qu'à effectuer quelques modifications et reformulations mineures à certains allégués.
3. Les modifications proposées sont dans l'intérêt des membres et de la justice, et satisfont aux critères des articles 206 et 207 du *Code de procédure civile* en ce qu'elles ne visent qu'à modifier certaines allégations de la Demande modifiée pour autorisation en date du 12 avril 2021 sans qu'il en résulte pour autant une demande entièrement nouvelle et respectent le principe de la proportionnalité, de la saine gestion de l'instance et de la bonne administration de la justice.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente *Demande de bene esse pour autorisation de modifier la Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective* du Demandeur;

AUTORISER le Demandeur à modifier sa Demande pour autorisation en date du 12 avril 2021 et à produire au dossier de la Cour la *Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective et pour autorisation d'intenter une action en dommages-intérêts en vertu de la section II du chapitre II du titre VIII de la Loi sur les valeurs mobilières (art. 574 et suivants C.p.c. et art. 225.4 LVM) en date du 12 mars 2026;*

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

MONTREAL, le 12 mars 2026



BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

Me Maxime Nasr

Me Violette Leblanc

Me Jacquelin Charbonneau-Dufresne

mnasr@belleaulapointe.com

vleblanc@belleaulapointe.com

jcharbonneaudufresne@belleaulapointe.com

300, Place d'Youville, bureau B-10

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 987-6700

Référence : 2002.088

Avocats du Demandeur

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je soussigné, Jacquelin Charbonneau-Dufresne, avocat, exerçant ma profession au sein du cabinet BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L., ayant sa principale place d'affaires au 300, Place d'Youville, bureau B-10, dans la ville et le district judiciaire de Montréal, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'un des avocats du Demandeur, Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires, en la présente instance; et
2. Tous les faits allégués dans la présente *Demande de bene esse pour autorisation de modifier la Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective* sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :



JACQUELIN CHARBONNEAU-DUFRESNE

AFFIRMÉ solennellement devant moi,
à Montréal, ce 12^e jour de mars 2026



Commissaire à l'assermentation pour la
province de Québec



AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES:

Me Sylvie Rodrigue
Me Marie-Ève Gingras
SOCIÉTÉ D'AVOCATS TORYS, S.E.N.C.R.L.
2880-1, Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 4R4
Téléphone : 514 868-5601
Télécopieur : 514 868-5700
srodrigue@torys.com
mgingras@torys.com
notifications-mtl@torys.com

Avocats de la Défenderesse
Banque Laurentienne du Canada

Me Sophie Melchers
Me François-David Paré
**NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA,
S.E.N.C.R.L., S.R.L.**
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1
Téléphone: 514 847-4747
Télécopieur: 514 286-5474
sophie.melchers@nortonrosefulbright.com
francois-david.pare@nortonrosefulbright.com
notifications-mtl@nortonrosefulbright.com

Avocats de la Défenderesse Ernst & Young
S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Me Sébastien C. Caron
Me Fanny Albrecht
LCM AVOCATS INC.
2700-600, de Maisonneuve
Montréal (Québec) H3A 3J2
Téléphone : 514 375-2680
Télécopieur : 514 905-2001
scaron@lcm.ca
falbrecht@lcm.ca

Avocats du Défendeur François Desjardins

Me Bogdan Catanu
Me Laurence Ste-Marie
WOODS, S.E.N.C.R.L.
1700-2000, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3H3
Téléphone : 514 982-4545
Télécopieur : 514 284-2046
bcatanu@woods.qc.ca
lstemarie@woods.qc.ca
notification@woods.qc.ca

Avocats du Défendeur François Laurin

PRENEZ AVIS que la présente *Demande de bene esse pour autorisation de modifier la Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective* sera présentée devant l'honorable Dominique Poulin, j.c.s., au Palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, dans la ville et le district de Montréal, le 9 avril 2026.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 12 mars 2026



BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

Me Maxime Nasr

Me Violette Leblanc

Me Jacquelin Charbonneau-Dufresne

mnasr@belleaulapointe.com

vleblanc@belleaulapointe.com

jcharbonneaudufresne@belleaulapointe.com

300, Place d'Youville, bureau B-10

Montréal (Québec) H2Y 2B6

Téléphone : 514 987-6700

Référence : 2002.088

Avocats du Demandeur

N° : 500-06-001076-203

(CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES)
COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET DE DÉFENSE DES
ACTIONNAIRES**

Demandeur

c.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ET AL.

Défendeurs

**DEMANDE DE *BENE ESSE* DU POUR AUTORISATION
DE MODIFIER LA DEMANDE MODIFIÉE POUR
AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION
COLLECTIVE EN DATE DU 12 AVRIL 2021
(ART. 206, 207 ET 585 C.P.C.), DÉCLARATION
ASSERMENTÉE ET AVIS DE PRÉSENTATION.**

ORIGINAL


Belleau Lapointe
I A V O C A T S I B A R R I S T E R S A N D S O L I C I T O R S I
300, PLACE D'YOUVILLE, BUREAU B-10
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2B6
TÉLÉPHONE : 514 987-6700
TÉLÉCOPIEUR : 514 987-6886

BB-8049

Dossier : 2002.088

Me Maxime Nasr | mnasr@belleaulapointe.com
Me Violette Leblanc | vleblanc@belleaulapointe.com
Me Jacquelin Charbonneau-Dufresne |
jcharbonneaudufresne@belleaulapointe.com